



# Agreste

## Primeur

Numéro 178 - mai 2006

### La croissance des récoltes de bois ne nuit pas à l'environnement

# La forêt française préserve son avenir

La forêt française conjugue essor de ses surfaces et développement durable.

Elle capte des gaz à effet de serre, économise des énergies fossiles et accueille les citoyens. Portrait d'une entité qui s'attache à respecter la biodiversité.

Et si la forêt était le domaine privilégié du développement durable? Elle participe à la lutte contre l'effet de serre, et économise des énergies fossiles en leur substituant une source de calories renouvelable. Elle respecte la biodiversité, développe ses processus de certification et permet aux citoyens de renouer un contact avec la nature. Et le tout en augmentant surfaces et productions presque sans chimie.

Ce sont autant de caractéristiques dont on trouve difficilement l'équivalent dans le reste du territoire français.

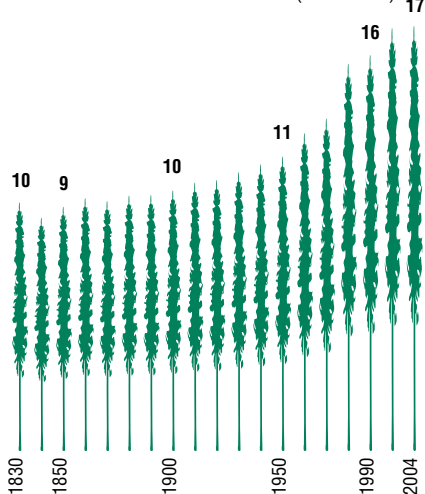
#### Une forêt en mouvement

Avant tout, elle avance. Loin d'être un ensemble figé, la forêt française s'étend par colonisation naturelle ou plantations. Elle couvre aujourd'hui, avec les autres espaces boisés que sont peupleraies, bosquets et arbres épars, 17 millions d'hectares. Elle constitue ainsi 30 % du territoire national métropolitain. L'agriculture utilise en comparaison une grosse moitié des sols français. Les ensembles boisés ne comptaient pourtant que 9 millions d'hectares au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. La forêt est alors soumise au déboisement et au défrichement pour répondre aux essors démographique et industriel. Mais l'usage du charbon, l'intensification agricole et la multiplication des échanges vont ralentir et stopper son recul. De 10 millions d'hectares au début du XX<sup>e</sup> siècle, les sols boisés atteignent 11 millions d'hectares vers 1950. Ils en gagnent 5 en un demi-siècle, avant tout dans les zones de fort exode rural : Bretagne, sud du Massif central ou Limousin. La couronne parisienne, pour cause d'urbanisation intensive, >

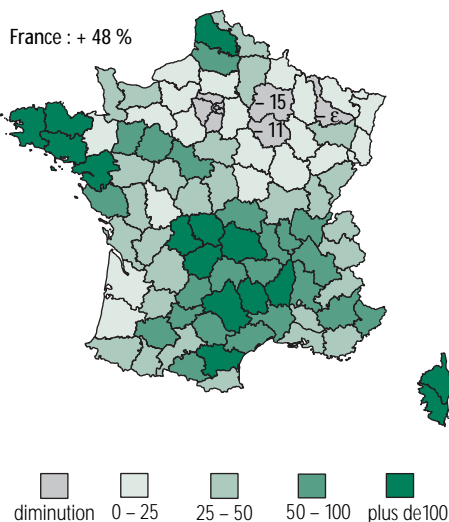
La forêt avance depuis cinquante ans sur presque tout le territoire

#### Évolution des surfaces

Surfaces boisées de 1850 à 2004 (million d'ha)



Surfaces forestières de 1950 à 2004 (%)



Source : Agreste



Agreste : la statistique agricole

Pour en savoir plus...

■ *L'atlas des forêts de France*, sous la direction de Jean Gadant, Jean-Pierre de Monza, Paris, 2002

■ *Les indicateurs de gestion durable des forêts françaises 2005*, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, à paraître

■ « La forêt française : un puits de carbone ? », l'IF n° 7, Inventaire forestier national, mars 2005

■ « Documents pédagogiques du centre Inra de Nancy » : <http://www.nancy.inra.fr/extranet/com/documents-pedagogiques.htm>

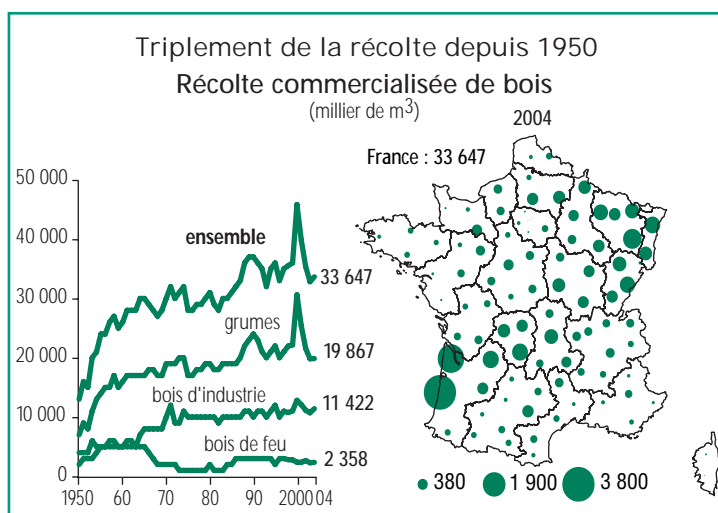
■ « L'accueil du public en forêt » : [www.onf.fr/foret/dossier/accueil/index.htm](http://www.onf.fr/foret/dossier/accueil/index.htm)

■ « La recherche au Centre de recherches sur la biologie des populations d'oiseaux » : [www.mnhn.fr/mnhn/crbpo](http://www.mnhn.fr/mnhn/crbpo)

■ « Inventaire national du patrimoine naturel » : [inpn.mnhn.fr/](http://inpn.mnhn.fr/)

et le site Internet du Scees : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

> constitue la première exception. La seconde est celle de la Marne et de l'Aube. Les techniques agronomiques y ont permis d'utiliser les terrains ingrats de la Champagne crayeuse, qui avaient été boisés au XIX<sup>e</sup> siècle. L'extension des surfaces forestières françaises s'accompagne d'un développement plus fort encore des récoltes commercialisées : 13 millions de m<sup>3</sup> en 1950, 26 en 1960 et de 35 à 37 millions de m<sup>3</sup> depuis 1990 hors période de tempêtes. Cet accroissement fait suite aux nombreuses plantations, essentiellement résineuses, effectuées depuis la Libération. Elles permettent d'ajuster les récoltes aux besoins, les débouchés des feuillus ne cessant de se réduire. Le développement des forêts de conifères contribue aussi à la réduction du déficit chronique des échanges extérieurs de sciages. L'augmentation de la récolte de bois ne met pas pour autant en danger les productions futures. En ajoutant au bois commercialisé le bois de chauffage autoconsommé, on parvient à une soixantaine de millions de m<sup>3</sup> prélevés par an. S'y rajoute la mortalité des peuplements estimée à 5 millions de m<sup>3</sup>. Soit au total bien moins que la production forestière, aujourd'hui



Source : Agreste - Enquête annuelle de branche

proche de 93 millions de m<sup>3</sup>. À ce rythme, le stock actuel de bois sur pied doublerait en un siècle.

### Un puits de carbone

Par leur développement, les forêts contribuent à la lutte contre les changements clima-

*La forêt française stocke l'équivalent de 138 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> par an dans sa biomasse aérienne*

tiques. Les boisements absorbent du CO<sub>2</sub> atmosphérique

par photosynthèse. Ils en rejettent par respiration. En phase de croissance, les forêts absorbent plus de carbone qu'elles n'en rejettent. À la maturité, le bilan s'équilibre. En dépérissant, les boisements contribuent à l'augmentation du CO<sub>2</sub> atmosphérique. D'où l'intérêt des plantations, l'utilité d'étendre les surfaces boisées. Les forêts absorbent annuellement 7 % des gaz à effet de serre émis en France, qui représentent l'équivalent de 557 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>. Elles stockent chaque année l'équivalent de 138 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> dans leur biomasse aérienne, pour une récolte de bois y compris la mortalité des peuplements de 97 millions de tonnes. Et la « séquestration » des gaz à effet de serre se poursuit dans l'aval de la filière bois : sous la forme de bois d'œuvre ou de bois d'industrie qui alimente l'industrie de la pâte à papier et des panneaux.

7 % des gaz à effet de serre stockés chaque année  
Bilan annuel de la filière bois entre 1998 et 2002

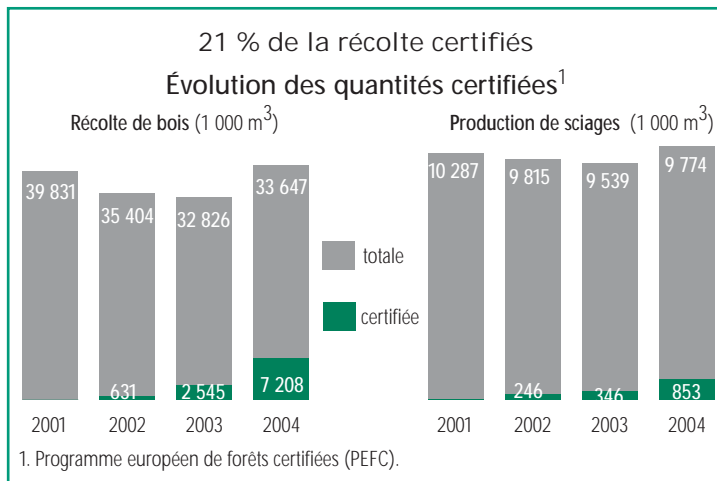
	million de m <sup>3</sup> de bois	million de tonnes de carbone	million de tonnes équivalent CO <sub>2</sub>
Production courante de bois (biomasse aérienne)	93	38	138
- Prélèvement (commercialisés et autoconsommés)	61	25	91
- Mortalité des peuplements	5	2	6
= Production nette stockée	27	11	41
Ensemble des émissions de gaz à effet de serre			557
Part de la production nette stockée			7 %
Détail des prélèvements (commercialisés et autoconso.)			
Récolte de bois d'œuvre	24	10	35
Récolte de bois de trituration et d'industrie	12	5	19
Récolte de bois de chauffage (y c. autoconsommé)	21	8	31
Pertes d'exploitation	4	2	6

1 m<sup>3</sup> de bois vert contient 0,4 tonne de carbone soit l'équivalent de 1,5 tonne de CO<sub>2</sub>.

Sources : Agreste, Inventaire forestier national et Citepa.

### Moins d'énergies fossiles

La récolte de bois de chauffage rejette certes du CO<sub>2</sub> quand elle est brûlée. Mais elle se substitue à autant d'autres énergies fossiles non renouvelables. Son utilisation pourrait augmenter car le bois de chauffage intervient encore peu dans le bilan énergétique français. Le morcellement de la forêt privée en



Sources : PEFC-France, Forest Stewardship Council (FSC)

> constitue une des raisons. Elle est divisée entre 1,1 million de propriétaires de plus d'un hectare qui se partagent 9,9 millions d'hectares forestiers. Le plus souvent ruraux, et vivant à proximité de leurs boisements, ils sont pourtant près d'un sur deux à déclarer n'avoir rien récolté depuis cinq ans. En 2004, le bois représente 3 % de la consommation d'énergie selon les bilans de l'Observatoire de l'énergie. Sa contribution est cependant la plus importante de toutes les énergies renouvelables. Elle arrive loin devant celle des déchets, de l'hydraulique, de la géothermie, de l'éolien et du solaire. Le bois utilisé sous forme énergétique ne progresse cependant guère ces dernières années. Il alimente essentiellement les particuliers pour le chauffage, de plus en plus en chauffage d'appoint à une autre énergie. Les industries du bois et de la trituration recyclent aussi en chaudière leurs résidus de fabrication que sont les écorces, sciures, copeaux et chutes, ainsi que les « liqueurs noires » de l'industrie papetière. L'agriculture et le secteur tertiaire par le biais de quelque 650 chaufferies au bois constituent les autres débouchés pour le bois-énergie.

**La certification s'implante**  
Illustration de l'implantation de la gestion durable des forêts :

l'essor de la certification forestière. On recense 3,8 millions d'hectares certifiés dans les forêts françaises en 2005 soit 28 % des superficies. Cette certification est principalement celle

### 14 000 propriétaires adhèrent à un processus de certification de leur forêt

du Programme européen des forêts certifiées (PEFC). Elle apporte l'engagement des propriétaires adhérents à gérer leurs forêts selon un référentiel technique respectant les principes

de la gestion durable. Ils sont 14 000, privés ou collectivités, qui apportent 21 % de la récolte de bois rond. Ce sont donc plutôt de grosses unités, à l'échelle de la forêt française. Relativement moins importants, les sciages certifiés représentent 9 % de la production française. Mais ils se développent rapidement.

### Des boisements pour le public

La forêt est perçue par les citadins comme un milieu naturel où ils vont « se ressourcer ». L'Office national des forêts en a fait un de ses objectifs dans les forêts publiques qu'il gère. D'où l'extension des superficies prioritairement consacrées à l'accueil du public. Et la construction d'équipements spécifiques tels les sentiers de randonnée ainsi que les pistes cyclables ou cavalières. L'accueil du public est aussi la règle en forêt privée. Près de neuf propriétaires sur dix laissent l'accès libre à leurs bois. Ils sont autant à penser que cela ne crée aucune gêne et à tolérer la récolte des champignons, baies ou autres menus produits. Dans l'ensemble de la forêt privée, moins de 7 % des propriétaires placent des murs et des clôtures et 8 % des panneaux. >

### La gestion durable de la forêt

■ Le développement durable ou soutenable est souvent défini en référence à un propos de 1987 du Premier ministre norvégien, M<sup>me</sup> Gro Harlem Brundtland, comme « *Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs* ». En matière forestière, ce concept a été précisé lors de différentes conférences internationales. Celle d'Helsinki a défini six critères de gestion durable en 1993. Ils ont été précisés à Lisbonne en 1998. La conférence de Vienne a ensuite permis en 2003 d'arrêter 35 indicateurs paneuropéens.

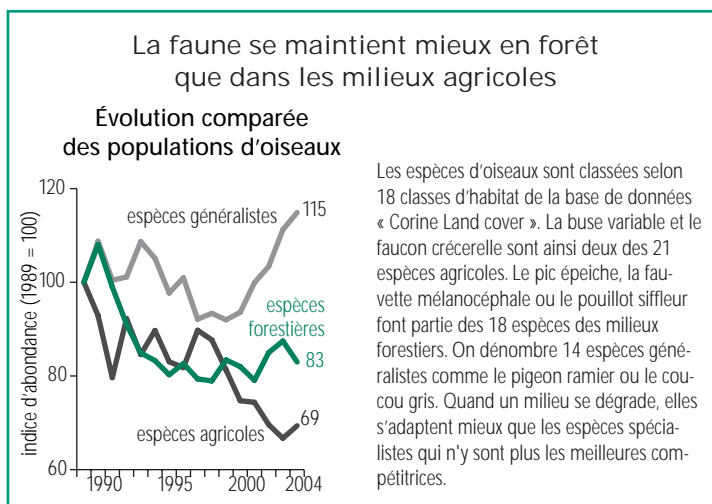
■ C'est sur cette liste d'indicateurs, complétée par une vingtaine d'indicateurs nationaux, que le ministère de l'Agriculture et de la Pêche a chargé l'Inven-

taire forestier national d'actualiser en 2005 les indicateurs de gestion durable des forêts françaises déjà élaborés en 1995 et 2000. Selon la nomenclature d'Helsinki, ils portent sur la conservation et l'amélioration appropriée des ressources forestières et leur contribution aux cycles mondiaux du carbone (critère C1), le maintien de la santé des forêts et de la vitalité des écosystèmes forestiers (critère C2), le maintien et l'encouragement des fonctions de production des forêts (critère C3), le maintien, la conservation et l'amélioration appropriée de la diversité biologique des écosystèmes forestiers (critère C4), le maintien et l'amélioration appropriée des fonctions de protection dans la gestion des forêts (critère C5), et le maintien d'autres bénéfices et conditions socio-économiques (critère C6).

- > Ces forestiers disposent de grands domaines. Ce sont souvent des personnes morales : un tiers d'entre elles ont pris des mesures appropriées.

## Maintien de la biodiversité

En forêt, le respect de la biodiversité passe d'abord par la préservation de la variété des peuplements. Cette règle est respectée en France selon l'Inventaire forestier national (IFN). Cet organisme recense un recul des peuplements à une seule essence sur les dix dernières années. Aujourd'hui, trois quarts des superficies forestières sont composées d'au moins deux essences. Et une petite moitié des surfaces en comptent au moins trois. Les forêts les plus diversifiées sont celles à dominante feuillue implantées du Nord à la Lorraine. Le massif landais avec ses pins maritimes est au contraire uniforme. Le maintien de bois mort et d'îlots de vieillissement, est de même essentiel pour assurer la survie de nombreuses espèces animales et végétales. L'IFN constate une extension des volumes des bois morts sur les



Source : Centre de recherches sur la biologie des populations d'oiseaux - Muséum national d'histoire naturelle

quinze dernières années. Les peuplements mixtes, qui associent feuillus et résineux, sont ceux qui en comptent le plus. La forêt est bien représentée dans l'inventaire des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (Znieff). Elle assure un maintien global de la faune et de la flore supérieur à ceux constatés dans les espaces davantage soumis à l'action de l'homme comme les zones agricoles ou littorales. Des défis subsistent néanmoins pour

la forêt française. Ce sont notamment la reconquête des forêts alluviales, le maintien des forêts périurbaines, la conservation de vieilles futaies, la mise en place d'un réseau de réserves forestières intégrales. C'est aussi le maintien d'espèces d'oiseaux très forestières comme le grand tétras, le pic tridactyle, le pic à dos blanc, le gobe-mouche à collier ou encore l'aigle botté. L'enjeu le plus important est toutefois la protection des forêts tropicales des départements et territoires d'outre-mer. Car les collectivités d'outre-mer abritent, selon le Muséum d'histoire naturelle, 98 % de la faune vertebrée et 96 % des plantes vasculaires spécifiques à la France. Ce qui confirme l'importance de la forêt guyanaise.

*Scees – à partir de contributions publiées dans le GraphAgri 2006 sur la forêt et les industries du bois*

## Une source d'informations exceptionnelle sur la forêt

■ *La forêt et les industries du bois*, édition bilingue 2006, est réalisé en collaboration par les ministères de l'Agriculture, de l'Industrie, l'Inventaire forestier national, l'Office national des forêts, des organismes professionnels de la filière, la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, l'Ademe, l'Insee, le Cemagref qui est un institut de recherche ou encore l'association Solagro.

■ L'ouvrage est divisé en deux grands domaines : le milieu forestier et la filière économique. Véritable encyclopédie de poche, *La forêt et les industries du bois* constitue une source d'informations synthétique, pour tous ceux qui s'intéressent à la forêt et à ses produits.

